

# Le Patriote

Volume 9 — Numéro 3 — Mars 2019

**Le Carnaval d'hiver : du plaisir sur toute la ligne!**

**À la une :**

- **NOUVELLES EN BREF!**
- **SOIRÉE DE DÉVOILEMENT DU NOUVEAU SITE WEB :**  
Soyez des nôtres le **13 mars!**
- **LIGUE DE SOCCER :**  
Inscriptions en cours jusqu'au **18 mars**
- **CAMP DE JOUR :** Bientôt le temps de s'inscrire!
- **COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES :** Bilan de l'année 2018
- **LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :**  
Bravo à Félix et Nicholas!



Le samedi 16 février dernier, nous étions nombreux à nous réunir au parc des Six-Comtés dans le cadre du Carnaval d'hiver. Une programmation foisonnante attendait les adeptes de l'hiver, avec des activités pour plaire aux petits comme aux grands!

**UN MERCI SPÉCIAL** à Soya Excel et la Sûreté du Québec pour les mascottes, au Club Optimiste de Saint-Charles pour le service de cantine, et aux demoiselles Alice Guertin et Alyssa Dion pour leur temps et leur aide précieuse!



**Saint-Charles**  
sur-Richelieu  
*Une histoire de famille!*

405, chemin des Patriotes  
Saint-Charles-sur-Richelieu, Qc, J0H 2G0  
[www.saint-charles-sur-ricHELIEU.ca](http://www.saint-charles-sur-ricHELIEU.ca)  
Tel. 450.584.3484

## NOUVELLES EN BREF!

Lors de la séance du mois de mars, le conseil a renouvelé ses adhésions à BaladoDécouverte, aux Fleurons du Québec et à la Route du Richelieu, trois outils qui permettent de mettre en valeur notre municipalité. Rappelons que l'été 2019 sera le moment de l'évaluation pour les Fleurons du Québec : vos efforts d'embellissement seront sollicités afin de maintenir notre positionnement actuel.

Dans le cadre du projet SAUVÉR, la municipalité a également autorisé l'achat d'un véhicule électrique qui sera à moyen terme disponible pour les citoyens de Saint-Charles-sur-Richelieu, la plateforme d'autopartage étant actuellement en développement. Rappelons que ce projet est subventionné par la Fédération Canadienne des Municipalités (FCM).

En terminant, merci de votre participation au Carnaval 2019! **Nous vous invitons à participer en grand nombre à la soirée du 13 mars prochain**, où vos élus et les employés municipaux seront présents pour vous entretenir des dernières nouveautés et répondre à vos questions.

## YOGA

**Inscriptions jusqu'au 21 mars!**

Cours donnés par Mme Louise Blain

**Tous les mardis**

du 26 mars au 28 mai 2019

de 10 h à 11 h

de 19 h à 20 h

**Tous les samedis**

du 30 mars au 1<sup>er</sup> juin 2019

de 9 h à 10 h

**à la salle de l'Institut Canadien**

**Coût : 50 \$ pour 10 séances**

## LIGUE DE SOCCER DES PATRIOTES

Il est déjà temps de **s'inscrire au soccer** pour l'été 2019!

**DATE LIMITE : 18 MARS 2019**

**COÛT PAR JOUEUR : 85 \$, UNIFORME INCLUS**

Profitez du **tarif réduit à 65 \$** en inscrivant votre enfant **avant le 9 mars 2019**. Inscriptions au :

[www.saint-charles-sur-richelieu.ca/Inscriptions\\_Loisirs.cfm](http://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/Inscriptions_Loisirs.cfm)

**Attention :** le paiement des frais confirme l'inscription de votre enfant.



## CAMP DE JOUR ESTIVAL

L'inscription pour le camp de jour de l'été 2019 **débutera LE LUNDI 25 MARS**.

Comme tous les ans, le camp se déroulera au **centre Mathieu-Lusignan** et dans le **parc des Six-Comtés, du 25 juin au 23 août**

**inclusivement**. Sous peu, par l'entremise de l'école, les élèves recevront toutes les informations relatives à cette activité.

**Tarif : 240 \$/enfant pour les 9 semaines du camp de jour**

## ANIMATEURS RECHERCHÉS!

Tu aimes les enfants? Tu es dynamique, créatif et responsable? Tu veux travailler près de chez toi cet été?

**Deviens animateur au camp de jour de Saint-Charles-sur-Richelieu! Postule dès maintenant!** Fais parvenir ton CV par courriel à [carole.hebert@gvl-inc.com](mailto:carole.hebert@gvl-inc.com)

## PACTE SOCIAL DE LA VALLÉE

Un engagement local pour l'égalité

Tous les citoyens de la région sont invités à **lire et signer**

le Pacte social au : [www.infosvp.ca](http://www.infosvp.ca)

## ATELIERS PRÉPARATOIRES À LA MATERNELLE

Huit ateliers, au coût de 100 \$/enfant, seront proposés dans les locaux de l'école Saint-Charles.

Inscriptions au : [www.saint-charles-sur-richelieu.ca/Inscriptions\\_Loisirs.cfm](http://www.saint-charles-sur-richelieu.ca/Inscriptions_Loisirs.cfm)

**DATE LIMITE : 15 MARS 2019**



**Saint-Charles**  
sur-Richelieu  
*Une histoire de famille!*



## **INVITATION À TOUTE LA POPULATION CHARLERIVAINNE**

### **SOIRÉE DE DÉVOILEMENT du nouveau site web municipal**

**Le mercredi 13 mars 2019  
à la salle de l'Institut Canadien  
dès 19 h 30**

Votre conseil municipal est fébrile à l'idée de vous dévoiler la toute **nouvelle image web** de Saint-Charles-sur-Richelieu! Venez découvrir et explorer avec nous cet **outil performant**. Que ce soit pour vous **informer** des dernières nouveautés, pour **consulter** les documents officiels, pour **découvrir** les attraits de votre municipalité, pour **faciliter** vos demandes via les **services en ligne**, le nouveau site web municipal saura assurément **répondre à VOS BESOINS!**

Venez profiter de cette soirée pour **échanger avec vos élus** et **découvrir d'autres projets** en cours de réalisation. Notez que l'équipe administrative sera également sur place pour **vous aider à vous approprier** le nouveau site web et **répondre à vos questions**.

**C'est un rendez-vous le 13 mars!**

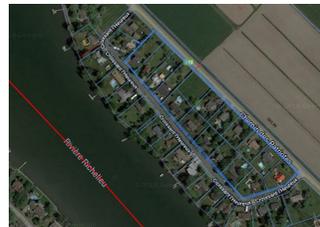
# AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DU SECTEUR CROISSANT L'HEUREUX

AVIS PUBLIC EST DONNÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 6 mars 2019, le conseil municipal de Saint-Charles-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 277-19-003 décrétant une dépense de 175 000 \$ et un emprunt de 165 000 \$ pour des travaux de réfection de la conduite située dans le Croissant l'Heureux.
2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire du secteur concerné peuvent demander que le règlement numéro 277-19-003 fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leur nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin. Les personnes habiles à voter du secteur concerné voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Ce registre sera accessible de 9 h à 19 h mercredi le 27 mars 2019, au bureau de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu situé au 405, chemin des Patriotes.
4. Le nombre de demandes requis pour que le règlement numéro 277-19-003 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 14 personnes. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement numéro 277-19-003 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19 h 01 le 27 mars 2019, au 405 chemin des Patriotes à Saint-Charles-sur-Richelieu (bureau municipal).
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

## Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire du secteur concerné :

7. Toute personne qui, le 6 mars 2019, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et remplit les conditions suivantes :
  - être une personne physique domiciliée dans le secteur concerné et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et;
  - être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné depuis au moins 12 mois;
  - dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise du secteur concerné qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans le secteur concerné, depuis au moins 12 mois;
  - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire du secteur concerné, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale :
  - avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 6 mars 2019 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la Loi.
11. Secteur concerné :



Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 7<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'année 2019.  
Nancy Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière

# COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

## BILAN DE L'ANNÉE 2018

**RÉCYCLAGE** : Bien que notre quantité totale de matières recyclées reste stable depuis 2015, Saint-Charles-sur-Richelieu se situe **en-dessous de la moyenne provinciale quant à la quantité moyenne de matières recyclées par habitant**. Au Québec, chaque personne recycle en moyenne 105 kg par année. En 2018, les Charlerivains ont une moyenne de 100 kg par personne. Des **efforts supplémentaires** sont donc nécessaires afin d'atteindre au moins la moyenne québécoise. Rappelons que la quantité collectée a un **impact direct sur la compensation reçue** par la municipalité et, par conséquent, **sur vos taxes**.

**MATIÈRES ORGANIQUES** : Après une première année complète de collecte, notre **performance** au sein de la M.R.C. de la Vallée-du-Richelieu est **remarquable** avec une **moyenne de 79,7 kg de matières collectées annuellement par habitant**. Un énorme bravo à toutes et tous pour ce bel effort collectif et pour votre adhésion à cette nouvelle façon de faire!

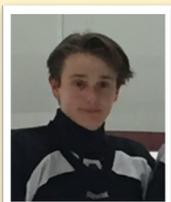
**RÉSIDUS VERTS** : Avec **11,44 kg par habitant de plus qu'en 2017**, nous avons non seulement une belle augmentation, mais décrochons également **la palme d'or au sein de la M.R.C.!** Bravo à toutes et à tous!

**ORDURES** : Il y a ici, malheureusement, une grande **place à l'amélioration**. Observant nos résultats depuis 2015, nous constatons une **baisse constante de la quantité totale** de matières envoyées à l'enfouissement, soit une **moyenne de 50 tonnes métriques en moins d'année en année**. Par contre, nous sommes encore **très loin de la moyenne québécoise** : en 2018, nous cumulons une **moyenne de 363 kg par habitant**, alors que le Québec envoie à l'enfouissement une **moyenne de 265 kg de matières par personne**. Rappelons que la municipalité reçoit **des sommes en fonction de sa performance** à ce niveau, sommes qui ont un **impact direct sur la taxe sur les matières résiduelles** et qui **diminuent les montants à payer pour l'enfouissement de celles-ci**. Plus simplement encore : nous avons toutes et tous intérêt à réduire, à détourner ces matières de l'enfouissement pour **protéger l'environnement**.

**EN RÉSUMÉ** : Appliquons le principe des 3RV : Réduire à la source, Réemployer, Recycler, Valoriser.

## 54<sup>E</sup> FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

Un jeune  
charlerivain  
se qualifie!



Le jeune hockeyeur  
**FÉLIX BEAUCHEMIN**

s'est qualifié pour prendre part à la  
**54<sup>E</sup> Finale des Jeux du Québec** qui  
se déroule **du 1<sup>ER</sup> au 9 mars 2019**.

**TOUTES NOS FÉLICITATIONS !**

## CONFÉRENCE



animée par  
Guy Desruisseaux et  
portant sur l'Ordre de  
bontemps initié par  
Samuel de Champlain

**LE JEUDI 21 MARS 2019**  
**À LA SALLE DU CONSEIL**  
**275, RUE NELSON, À SAINT-DENIS**  
**DÈS 19 H**

Entrée gratuite pour les membres  
5 \$ pour les non-membres

## ÉCHOS DE LA FÊTE DE L'AMOUR

Le **10 février dernier**, plus de  
100 personnes sont venues  
partager la joie des **12 couples**  
jubilaires lors de la **15<sup>E</sup> édition**  
de la Fête de l'Amour.



# JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Le 11 février dernier, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire, deux élèves de l'école primaire Saint-Charles se sont vus décerner un certificat et un prix de reconnaissance du Conseil des commissaires pour la persévérance. Toutes nos **FÉLICITATIONS** à **FÉLIX PÉLOQUIN** et à **NICHOLAS ROBITAILLE-HOUDE** pour la constance de leurs efforts!



À cette occasion, le maire Monsieur Marc Lavigne a également remis à l'école, au nom de la Municipalité, un chèque d'une valeur de 3 000 \$, qui servira entre autres à l'achat de jeux éducatifs, de livres, de matériel pour les sciences et pour les arts.

## CALENDRIER DU MOIS

- 9 mars : Changement d'heure dans la nuit : **on avance d'une heure!**
- 11 et 25 mars : Collecte des ordures
- 12 et 26 mars, 2 avril : Collecte des matières organiques
- 13 et 27 mars : Collecte des matières recyclables
- 13 mars : Réunion A.I.B.R., 18 h

### 13 MARS : DÉVOILEMENT DU NOUVEAU SITE WEB MUNICIPAL, 19 H 30

- 15 mars : Date limite pour l'inscription aux ateliers préparatoires à la maternelle
- 18 mars : Date limite pour l'inscription au soccer
- 17 mars : Danse du Club social La Joie de Vivre, 13 h 30
- 20 mars : Bingo du Club social La Joie de Vivre, 19 h 30
- 21 mars : Réunion M.R.C., 20 h
- 21 mars : Conférence de la Société d'histoire des Riches-Lieux, 19 h
- 23 mars : Casino-bénéfice Noir et Blanc, 19 h
- 25 mars : Début des inscriptions au camp de jour estival
- 1<sup>er</sup> avril : Premier atelier préparatoire à la maternelle, 15 h 30
- 3 avril : Conseil municipal, 19 h 30

**LES BOUCHONS DE LIÈGE** peuvent désormais être déposés au bureau municipal en vue de les recycler!



## COVOITURAGE DES PATRIOTES

Après quelques années d'essai, les quatre municipalités fondatrices de ce service y mettent fin en raison du faible taux d'utilisateurs. Rappelons que cette plateforme permettait aux citoyens de faire des jumelages afin de favoriser le covoiturage.



DANS LA NUIT DU 9 AU 10 MARS, ON AVANCE L'HEURE ET ON VÉRIFIE LES PILES DE NOTRE DÉTECTEUR DE FUMÉE!

## CASINO-BÉNÉFICE Noir et Blanc

au profit du Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu et de l'Association des personnes handicapées de la Vallée-du-Richelieu

**LE SAMEDI 23 MARS 2019**  
**AU 99 RUE DU CENTRE-CIVIQUE À**  
**MONT-SAINT-HILAIRE**  
**DÈS 19 H**

**40 \$ POUR LE BILLET RÉGULIER**  
**80 \$ POUR L'EXPÉRIENCE VIP**

Pour acheter des billets ou pour obtenir des informations :  
**450 464-5325 ou 450 464-7445**